



CONTRE LES CAMBRIOLAGES, AYEZ LES BONS REFLEXES !



AU QUOTIDIEN :	<p>Equipez votre porte d'un système de fermeture fiable, d'un moyen de contrôle visuel (œilleton) d'un entrebâilleur</p> <p>Installez des équipements adaptés et agréés (volets, grilles, éclairage programmé, détecteur de présence, système d'alarme)</p>	
SOYEZ VIGILANT :	<p>Changez les serrures de votre domicile si vous venez d'emménager ou si vous venez de perdre vos clés</p> <p>Fermez la porte à double tour, même lorsque vous êtes chez vous</p> <p>Ne laissez pas des fenêtres ouvertes sans surveillance même si vous êtes présent surtout si elles sont accessibles</p> <p>Placez vos bijoux, carte de crédit, sac à main, argent, clés de voiture en lieu sûr</p> <p>Ne laissez pas d'objets de valeur visibles à travers les fenêtres</p>	
NE COMMETTES PAS D'IMPRUDENCE :	<p>Ne laissez pas vos clés sous le paillason, dans la boîte aux lettres, dans le pot de fleurs...</p> <p>Remettez-les de préférence à une personne de confiance</p> <p>Ne laissez pas d'échelle, d'outils, d'échafaudage dans le jardin qui faciliteraient l'accès à votre habitation</p>	

AVANT DE PARTIR EN VACANCES :

Informez votre entourage de votre départ (famille, amis, voisins ...)

Faites relever votre courrier par une personne de confiance : une boîte aux lettres débordant de courrier ou de publicité révèle une longue absence

Votre domicile doit paraître habité. Créez l'illusion d'une présence à l'aide d'un programmeur pour les lumières

Ne diffusez pas vos dates de vacances ou d'absence sur les réseaux sociaux et veillez à ce que vos enfants fassent de même. Il est déconseillé de publier vos photos de vacances. Toutes ces informations facilitent l'action des cambrioleurs.



OPERATION TRANQUILITE VACANCES :

Vous partez en vacances ?

Signalez votre absence à la Police Municipale ou à la Police Nationale. Dans le cadre de leurs missions quotidiennes, les forces de sécurité pourront surveiller votre domicile

Renseignements et formulaires de demande disponibles sur place ou à télécharger sur le site

EN CAS DE CAMBRIOLAGE :

Prévenez immédiatement le Commissariat de Police (17)

Préservez les traces et indices à l'intérieur comme l'extérieur

Ne touchez à aucun objet, porte ou fenêtre

N'oubliez pas d'informer la Police Municipale de Pfastatt après avoir signalé le délit à la Police Nationale



En cas de présence suspecte, signaler de suite à la Police Nationale ou Municipale, les véhicules et /ou les individus qui semblent se livrer à un repérage des lieux ou s'appêtant à commettre un délit.

Indiquer, si possible, des éléments précis d'identification (type, marque et couleur des véhicules, immatriculation, tenue vestimentaire, etc...)